



DANS SA SEANCE DU 29 JANVIER 2024 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De donner un préavis positif à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques, parcelle 387, M. et Mme Dajoz, Ch. des Vignettes 3 ;
- De donner un préavis positif à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques, parcelle 81, M. Lasserre, Sentier de Renges 2a ;
- De délivrer une 111 LATC à M. G. Henrioud, architecte, pour la modification de sortie du conduit de ventilation, parcelle 639, Rte de Genève 101, pizzeria

La municipalité